

# Compte rendu de la Réunion du Bureau de la CCN SEANCE DU 09 SEPTEMBRE 2008

Etaient présents :

Membres à voix délibérative : BLANC Anne, ALBERT Eliane, ALLEGUEDE Jean-Marie, BARRES Eric, CAZALS Claude, ENJALBERT Guy, LACOMBE Danièle, MAZARS Jean-Pierre, VERNHES Nadine

Membres à voix consultative : JULIA Jean-Louis, MOUYSSSET Joël, BESSIERE Roland

Excusés : Jean LACOMBE, Jean MALGOUYRES,

*Ordre du jour :*

- Point sur le transport à la demande 2007;
- Point sur les travaux en cours (voirie, M100V, CSCN, MJB...)
- Projet d'aménagement de l'ancienne école Jean Moulin pour le CLSH;
- Création d'un poste 16 Heures/ semaine d'agent des services techniques pour l'embauche d'un chauffeur/riper pour le ramassage des OM et du tri;
- Réflexion sur la rédaction pour la modification des statuts de la CCN :
  - Modification du Siège social
  - Création des ZDE
  - Modification de la composition du Bureau;
  - compétence Habitat social
- point sur les candidatures au poste de responsable technique
- Questions diverses.

En début de séance, la question de l'absence d'un représentant de la Commune de Crespin aux séances du bureau est soulevée.

Les membres présents s'interrogent sur le manque d'investissement personnel des élus de Crespin dans le développement des actions de la Communauté de Communes et surtout quant à l'opération d'aménagement de la Maison Jean Boudou, projet fort de la CCN, et implanté sur la commune de Crespin.

Après discussions, les membres présents, décident de prendre contact avec Monsieur AT, Maire de Crespin, afin de résoudre ce problème.

## **Point Relais Emploi du Naucellois (PRE)**

En introduction à la réunion, Madame la Présidente expose les modifications auxquelles le point Relais Emploi devra faire face, afin de pouvoir perdurer sur le Naucellois.

En effet, les Partenaires financiers, tels que l'ANPE, la Région Midi-Pyrénées et la Maison Commune emploi formation exigent que les PRE soient totalement autonomes et donc portés par des associations dédiées à cette seule compétence. De plus, il existe des possibilités de financements européens si le PRE rentre dans ce cadre.

Ainsi, le PRE du Naucellois, actuellement porté par le Centre Social et Culturel, va être pris en charge par une nouvelle association, et cette dernière conventionnera directement avec la Communauté de Communes du Naucellois pour son fonctionnement.

Toutefois, la structure restera hébergée dans les locaux du CSCN, comme le prévoient les travaux en cours. Le but souhaité est aussi de faire évoluer le PRE, en proposant notamment des offres de stages aux chercheurs d'emplois, en élargissant les offres et demandes d'emplois sur un secteur plus étendu...

## **Point sur le transport à la demande**

Présentation du bilan 2007

### **Point sur les travaux du M100V et réunion du 04 septembre 2008**

Monsieur Jean Marie Alleguède prend la parole pour indiquer que les travaux de la construction avance dans les délais prévus.

Madame la Présidente, elle indique que suite à la réunion du 04 septembre dernier, avec les partenaires financiers, la région Midi-Pyrénées et le Conseil général de l'Aveyron ont donnés leur accord de principe sur leur participation financière aux 2 premières tranches de travaux (construction du bâtiment)

De plus, Un dossier d'aide Européenne va être instruit.

Madame la Présidente explique ensuite que pour la 3ème tranche de travaux (mobilier, aménagements paysagers et lingerie) la Communauté de Communes du Naucellois va essayer d'émarger sur les crédits européens de la Convention de Massif.

### **Achat du terrain pour la construction de la Maison des Cent Vallées**

Le plan de bornage afin d'acquérir la parcelle pour la construction de la Maison des 100 Vallées a été réalisé par Monsieur LABROUE, Géomètre.

Ainsi, la surface de terrain à acquérir est une partie du terrain cadastré B 1750 appartenant à la Maison Familiale et Rurale d'Education et d'Orientation de Naucelle sur la Commune de Naucelle - pour une contenance de 3217 m<sup>2</sup>.

Madame la Présidente précise que ce terrain est cédé à l'euro symbolique par la Maison Familiale et Rurale.

Les membres du bureau présents approuvent cette acquisition

### **Point sur dossier de la MJB**

Envoie des consultations des scénographes pour un retour des offres le lundi 6 octobre 2008

### **Travaux au Centre Social et Culturel du Naucellois**

Les travaux du CSCN avancent dans les délais prévus. Durant la 1ère phase des travaux les services du centre social restent ouverts dans la partie centrale et dans les étages.

Durant la 2ème partie des travaux, les bureaux seront déménagés dans la partie rénovée pendant que les travaux se dérouleront dans la partie centrale et les étages.

### **Centre de Loisir Sans Hébergement CLSH du Naucellois.**

Madame la présidente rappelle que le CLSH du citron bleu est sous l'égide du CSCN depuis le 1er septembre 2008, mais reste provisoirement hébergé à Camjac.

Elle rappelle en outre, que l'ancienne école Jean Moulin pressentie pour héberger cette activité a été visitée par la PMI et jeunesse et sport.

Suite à cette visite, un rapport a été remis afin de réaliser des travaux de mises aux normes afin d'accueillir 50 enfants dont 20 de moins de 6 ans (réfection et agrandissement des sanitaires, remise aux normes électrique, peintures...).

L'architecte Stéphanie ALVERNHE a été mandatée afin de réaliser l'estimation des travaux et les métrés pour les mises en concurrence d'entreprise afin de réaliser au plus tôt les principaux travaux.

### **Création poste Adjoint techniques territorial 2° classe Chauffeur / ripper**

#### **16 heures hebdomadaires.**

Création d'un poste pour un chauffeur ripper supplémentaire en tant qu'"Adjoint techniques territorial 2° classe" - 16 heures hebdomadaires, afin d'effectuer les tournées des lundis et mardis après-midi pour le ramassage des OM et du tri.

### **Modification des statuts de la CCN**

Etude des propositions de rédaction

### **Organisation de l'entretien des locaux de la CCN**

Convention avec la Mairie de Naucelle pour la mise à disposition de personnel afin de réaliser l'entretien des locaux

## **Travaux voiries suite aux intempéries de juin 2007**

Monsieur MAZARS, Président de la commission Voirie rappelle que lors de la réunion du 08 juillet dernier, les membres du bureau avaient validé le lancement des consultations d'entreprises pour les réparations de voiries suite aux intempéries de juin 2007 à Saint Just sur Viaur :

- consolidation des piles du pont de la Rite
- réalisation de 2 murs cloués pour la reprise de glissements

Suite à l'ouverture des plis :

Concernant les murs cloués sur les VC n°202 "Côte de Campan" et VC n°6 "Chemin de Garcia"

2 entreprises ont répondu - MTPS (Minage Travaux Publics et Spéciaux) et TETRA SAS.

Après analyse des offres, c'est l'offre de TETRA SAS qui est retenue, pour un montant d'exécution des travaux de 31 333 € HT.

La réalisation des travaux doit avoir lieu dans le courant du mois d'octobre 2008.

Concernant la consolidation des piles du pont de la Rite

4 entreprises ont répondu - HC Garonne (Revel - 31) 97 530 € HT ; SATS (Rodez - 12) 126 986.98 € HT ; SARL TTS (Villefranche de Rgue - 12) 207 589.10 € HT ; AUGLANS (Millau) 101 544 € HT.

A l'heure actuelle, les services de la DDE (maître d'œuvre) effectuent l'analyse des offres.

## **Remboursement à Madame la Présidente des achats de plantes effectués pour la CCN**

Dans le cadre de l'aménagement des bureaux de la CCN, et afin d'agrémenter leur aspect, Madame la Présidente a procédé à l'achat de 2 plantes et 1 composition florale, ainsi que des pots et dessous de pots.

Cependant, le magasin où ont été effectués ces achats n'a pas voulu faire de facture pour un paiement ultérieur par mandat administratif.

Ainsi, Madame la Présidente présente aux membres du conseil la facture n° 20285804020 qu'elle a réglée avec son compte personnel à "Magasin Vert (bâtiment UNICOR - Rodez) pour un montant de 160.50 € TTC et qu'il convient maintenant de lui rembourser.

Les membres du bureau décident de rembourser le montant de la facture ci-avant présentée.

## **Candidatures au poste de responsable des services techniques de la CCN**

Rencontre des 4 Candidats sélectionnés dans le courant du mois de septembre

Jury : Anne BLANC - Guy ENJALBERT - Jean-Louis JULIA - Jean-Pierre MAZARS - Joël MOUYSSET

## **Location des salles du complexe aux associations Hors CCN**

Des associations hors de la Communauté de Communes du Naucellois demandent la mise à disposition de salles intercommunales afin de proposer leurs activités aux habitants du Naucellois.

Pour les associations du Naucellois, les mises à disposition des salles pour les activités proposées au public sont gratuites, mais dans le cas d'association hors Communauté de Communes du Naucellois, Madame la Présidente propose de les faire participer aux frais de fonctionnement de la structure.

Les membres du bureau fixent le loyer de la salle 1 (de réception), 2 (de Gymnastique) ou 3 (de réunion) du complexe intercommunal, à 100 € par an (année scolaire) pour 2 heures d'occupation hebdomadaire pour les associations hors CCN.

## **Lancement de la réflexion sur l'aménagement des Halles**

Monsieur Eric BARRES, Président de la commission équipements sportifs expose que le complexe sportif du Naucellois n'a plus la capacité suffisante pour accueillir toutes les activités proposées par les associations culturelles et/ou sportives du Naucellois. De plus, les demandes de créneaux horaires de la part des établissements scolaires étant en augmentation, la capacité d'accueil du complexe ne peut plus satisfaire tous les besoins.

Ainsi, face aux demandes des usagers, la commission s'est interrogée sur les solutions envisageables.

Une des pistes qui paraît être à la fois la plus simple et la plus judicieuse, semble être le réaménagement des halles.

En effet, cette structure est à l'heure actuelle sous exploitée et elle est contiguë au gymnase.

De plus, un réaménagement en plusieurs ensembles permettrait une meilleure utilisation.

Les premières réflexions ont engendrées un aperçu d'aménagement du site qui pourrait se présenter comme suit :

- Halles du bas transformées en en salle multisports,
- Halles du haut réservées aux foires, festivités et rangement de matériel.

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau :

- Approuvent le projet de réaménagement des halles esquissé,
- Chargent la commission de poursuivre la réflexion engagée sur ce réaménagement en concertation avec les usagers, et d'en rendre compte régulièrement au bureau et au conseil de la CCN,
- Proposent de lancer une consultation d'architectes afin de définir plus précisément le projet et notamment les travaux qui en découleront.
- Chargent Madame la Présidente de signer tous les documents administratifs et comptables se rapportant à cette opération.

### **Réfection du solarium de la Piscine et de la Salle de Musique**

Le cabinet d'architecte Imbert Alvernhe est en train de réaliser le dossier de consultation des entreprises pour la réalisation de ces travaux.

### **Vente de terrains Zone de l'Issart**

Alléuede expose les transactions en cours pour les cessions de la parcelle centrale encore en vente à la ZA de l'Issart.

Une partie d'environ 990 m<sup>2</sup> à l'entreprise MAUREL afin d'y installer un funérarium, une partie pour l'agrandissement de l'entreprise Saraïs - Scierie Mobile et enfin le reste du terrain pour y implanter une cuisine centrale.

### **Signalétique des zones du Pays Ruthénois**

La Signalétique des Zones d'activités du Pays Ruthénois est en passe d'être mise en place. Pour la Communauté de Communes du Naucellois, elle représente un total de 14 282 €.

Rien ne restant à l'ordre du jour et en questions diverses, la séance est levée à 00h15.